



Digne-les-Bains, le 22 juillet 2021

**L'Accompagnement numérique pour tous (mesure 84 de l'Agenda rural) : de nouveaux lauréats au recrutement de six conseillers numériques supplémentaires.**

L'accompagnement au numérique pour tous sur le territoire, et notamment dans les territoires ruraux, constitue une priorité du gouvernement. Il s'agit d'une mesure de l'Agenda rural.

Dans le cadre du plan de Relance, 250 millions d'euros sont destinés à faciliter pour tous les français, l'usage du numérique au quotidien. Parmi les mesures financées à ce titre, figurent la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques.

Ces derniers auront pour mission de :

- soutenir les français dans leurs usages quotidiens du numérique ;
- les rendre autonomes, pour utiliser seul le numérique dans le cadre des démarches administratives en ligne ;
- les sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser les usages citoyens et critiques.

A l'issue d'un deuxième appel à manifestation d'intérêt, les demandes de recrutement de conseillers numériques formulées par le Centre Communal d'Action Sociale de Digne, la ligue de l'enseignement des Alpes-de-Haute-Provence, l'espace collaboratif équitable de Malijai, la maison des jeunes et de la culture de Manosque, les petits débrouillards PACA de Manosque, COSENS (Riez) ont été validées.

Ainsi, **six nouveaux conseillers numériques** seront prochainement recrutés. Ils se rajoutent aux huit conseillers numériques recrutés lors d'une première vague au printemps 2021.

Comme pour les collectivités publiques, l'Etat accompagne les structures d'accueil privées par une prise en charge partielle des coûts de rémunération des conseillers numériques, selon la nature du contrat choisi par la structure : de **32 000 euros** maximum pour une durée de contrat de 18 mois à **40 000 euros** pour une durée de contrat de 24 mois (CUI/CAE, CDI), éventuellement cumulables avec d'autres aides.

Pour plus de renseignements : [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)

Contact : [pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-agendarural04@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex